la Voie Verte
des Berges de l'Isle

" Que vous soyez périgourdins ou de passage, simple promeneur, adepte du vélo ou du roller, ce cheminement verdoyant de 15 km, qui traverse l'agglomération d'Est en Ouest, vous offre un espace de promenade calme et bucolique, sans jamais quitter le bord de la rivière.

Bientôt, tout un réseau de chemins de randonnée y sera raccordé. Vous pourrez ainsi découvrir les richesses naturelles et architecturales de l'agglomération. Une promesse d'évasion et de découverte !

Mais l'ambition de cet aménagement ne s'arrête pas là, puisque la Voie Verte est aussi une alternative aux déplacements en voiture, grâce au développement progressif d'un maillage de voies et bandes cyclables permettant d'accéder à la ville.

... bonnes promenades ! "

Claude Bérit-Débat
Président de la CAP

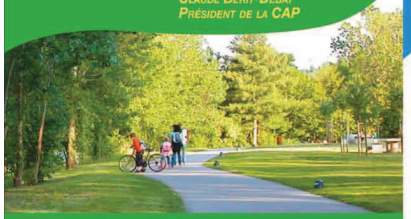

Communauté d'Agglomération Périgourdine
1, boulevard Lakanal - BP 9033 - 24019 PÉRIGUEUX CEDEX
Tél. : 05 53 35 86 00 - Fax : 05 53 54 61 56
e-mail : communaute.agglo@agglo-perigueux.fr
Site internet : www.agglo-perigueux.fr

Graphisme : Annabelle Dutheil / Impression Pierjourd

la Voie Verte
des Berges de l'Isle

la Voie Bleue de l'Isle

En parallèle de la Voie Verte, un parcours de 21 km allant de Trélissac (Charriéras) à Marsac (La Roche) a été créé pour les canoës sur la rivière Isle.

11 passes à canoës et 12 cales de mise à l'eau ont ainsi été mises en place, pour permettre aux adeptes comme à tous ceux qui veulent simplement profiter d'une escapade en canoë, de découvrir nos paysages le long de la rivière en toute tranquillité.

4 haltes nautiques, pourvues de sanitaires, points d'eau, aires de repos, parkings et points d'informations nautiques, vous permettront de vous arrêter et de retrouver la Voie Verte. En période estivale, différents parcours vous sont proposés.

Pour toute demande de renseignements :
Club de canoës de Trélissac : 05 53 08 63 95
Club de canoës de Périgueux : 05 53 04 24 08
Club de canoës de Marsac : 05 53 04 11 57

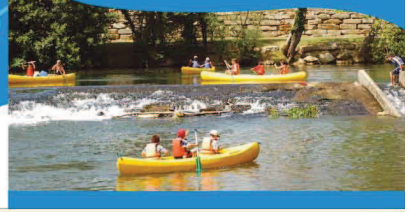

- Parking
- Sanitaires, point d'eau
- Espace pique-nique
- Aire de jeux
- Activités de loisirs
- Relais Informations Services
- Skate park
- Base nautique, Location de canoë
- Halte nautique
- Cale de mise à l'eau
- Bac
- Voie Bleue
- Commerces et services
- Musée
- Monument religieux remarquable
- Château
- Monument remarquable
- Site naturel
- Piscine
- Circuits de randonnée
- Plan d'eau
- Office du tourisme (tél.: 05 53 53 10 63)
- Voie Verte

Voie Verte

Je n'utilise aucun véhicule à moteur sur la voie verte

- Je respecte les autres usagers
- J'applique le code la route
- Je ralentis lorsque je croise d'autres usagers
- Je suis vigilant à l'approche de la rivière, notamment face au risque de noyade
- Je tiens mon chien en laisse
- Je préserve la faune et la flore
- Je jette mes déchets dans les poubelles prévues à cet effet
- Je ne dégrade pas les équipements mis à ma disposition
- Je respecte les propriétés privées

Ainsi, je partage un agréable moment avec les autres usagers !

Voie Bleue

Vous évoluez dans un milieu naturel et humain :

- Ayez le respect des riverains et des populations locales
- Ayez le respect des berges et des barrages qui sont des propriétés privées
- Utilisez les accès à la rivière aménagés et signalés
- Ayez le respect de la nature
- Prévoyez un sac poubelle pour vos déchets
- Respectez les autres usagers de la rivière
- Ecartez-vous silencieusement des lignes des pêcheurs et des aires de nidification des oiseaux
- Naviguez entre 10 h 00 et 18 h 00
- Il est déconseillé de naviguer les dimanches d'ouverture et de fermeture de la pêche
- Restez silencieux aux abords des sites et habitations

Vous aimez les rivières ... Protégez-les Aidez-nous à les protéger

CAP · Conseil Général de la Dordogne · Région Aquitaine · Préfet de la Dordogne · Liberté · Égalité · Fraternité · République Française